

**Nation Micmac de Gespeg**  
**États financiers consolidés**  
**au 31 mars 2022**

Rapport de la direction et de l'auditeur indépendant	<b>2 - 5</b>
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés	<b>6</b>
Variation des actifs financiers nets consolidés	<b>7</b>
Flux de trésorerie consolidés	<b>8</b>
Situation financière consolidée	<b>9</b>
Notes complémentaires	<b>10 - 27</b>
Annexes consolidées	<b>28 - 106</b>

## Rapport de la direction

### Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Nation Micmac de Gespeg sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil de bande.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public prescrites pour les gouvernements telles que recommandées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des Comptables Agréés et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés et selon le jugement de la direction.

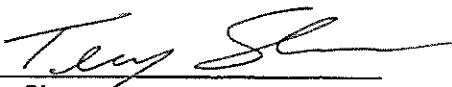
La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les vérificateurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en liant avec la vérification ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport du vérificateur externe.

Les vérificateurs externes, Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., effectuent une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification canadiennes, expriment leur opinion sur les états financiers consolidés. Les vérificateurs externes ont pleinement et librement accès à la gestion financière de la Nation Micmac de Gespeg et les rencontrent lorsque nécessaire.

Au nom de la Nation Micmac de Gespeg :

  
\_\_\_\_\_  
Terry Shaw  
Chef

  
\_\_\_\_\_  
Diane Kelly  
Directrice générale par intérim

Le 15 février 2023



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de bande de  
Nation Micmac de Gespeg

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
9 - 1, rue Adams  
Gaspé (Québec)  
G4X 1E5

**Opinion avec réserve**

T 418 368-5576

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Nation Micmac de Gespeg (ci après « la Nation»), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2022 et les états consolidés des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Nation au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

En vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, les actifs incorporels doivent être comptabilisés en charge. La Nation possède des quotas de pêche, un actif incorporel, qu'elle présente dans son état consolidé de la situation financière, car elle est d'avis que cet actif incorporel lié à certaines de ses activités commerciales représente un actif pour la Nation compte tenu de sa valeur marchande supérieure à sa valeur comptable. Cette présentation n'est pas conforme aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Si cet actif incorporel avait été comptabilisé selon les exigences des Normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'actif et l'excédent accumulé auraient été diminués de 4 681 000 \$ respectivement. Nous avons également exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers au 31 mars 2021 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Nation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Nation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Nation.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Nation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Nation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Nation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

<sup>1</sup>

Gaspé

Le 15 février 2023

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123501

## Nation Micmac de Gespeg

### Résultats et excédent accumulé lié aux activités consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022 \$	2021 \$
<b>Produits</b>		
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement		
Services aux Autochtones Canada	1 909 494	2 001 717
Développement économique Canada	<b>107 300</b>	
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital		
Développement économique Canada		115 974
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement		
Secrétariat aux affaires autochtones	5 187	230 077
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	<b>295 789</b>	180 927
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital		
Secrétariat aux affaires autochtones	127 154	210 712
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	<b>81 447</b>	
Autres subventions	1 797 882	1 048 011
Revenus d'activités commerciales	<b>5 943 808</b>	3 959 881
Revenus de frais d'administration	793 952	554 670
Autres produits	<b>349 243</b>	344 468
	<b>11 411 256</b>	8 646 437
<b>Charges</b>		
Administration de la bande	2 221 412	1 843 576
Education et emploi	1 601 737	1 357 318
Développement économique	265 575	660 016
Santé	76 136	135 587
Tourisme	661 664	392 105
Culture	39 503	126 979
Foresterie	451 220	456 732
Pêche	3 864 412	2 919 704
Services communautaires	302 719	81 693
Service de la dette	<b>91 924</b>	115 696
	<b>9 576 302</b>	8 089 406
<b>Excédent lié aux activités de l'exercice</b>	<b>1 834 954</b>	557 031
Excédent accumulé lié aux activités consolidé au début	<b>13 978 109</b>	13 421 078
Excédent accumulé lié aux activités consolidé à la fin	<b>15 813 063</b>	13 978 109

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés. La note 20 des états financiers consolidés présente l'information sur les charges par objet.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Variation des actifs financiers nets consolidés**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Excédent lié aux activités de l'exercice</b>	<b>1 834 954</b>	<b>557 031</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 455 089)	(526 364)
Amortissement des immobilisations corporelles	607 561	510 077
Radiation d'immobilisations corporelles	700 165	
	<b>(847 528)</b>	<b>683 878</b>
Utilisation des charges payées d'avance	(36 220)	(11 863)
<b>Augmentation des actifs financiers nets</b>	<b>951 206</b>	<b>1 229 046</b>
Actifs financiers nets au début	<b>2 741 495</b>	<b>1 512 449</b>
Actifs financiers nets à la fin	<b>3 692 701</b>	<b>2 741 495</b>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Flux de trésorerie consolidés**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent lié aux activités de l'exercice	1 834 954	557 031
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	607 561	510 077
Radiation d'immobilisations corporelles	700 165	
	<b>2 442 515</b>	<b>1 767 273</b>
Variation nette d'éléments d'actif et de passif (note 3)	806 110	(986 153)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (a)	<b>3 248 625</b>	<b>781 120</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<b>(1 455 089)</b>	<b>(526 364)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme	30 000	90 000
Remboursement d'emprunts à long terme	(167 991)	(139 784)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>(137 991)</b>	<b>(49 784)</b>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>		
Encaisse au début	1 655 545	204 972
Encaisse à la fin	<b>4 362 400</b>	<b>4 157 428</b>
	<b>6 017 945</b>	<b>4 362 400</b>

(a) Les intérêts encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 81 305 \$ (79 162 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021). Les intérêts versés au cours de l'exercice s'élèvent à 91 924 \$ (115 696 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021).

---

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Situation financière consolidée**  
au 31 mars 2022

---

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse (note 4)	6 017 945	4 362 400
Débiteurs (note 5)	186 727	78 260
Sommes à recevoir de gouvernements et d'autres organismes publics (note 6)	1 223 837	1 141 488
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	1 325 521	1 381 304
50 actions de catégorie «A» de Salaweg inc., au coût	<u>33 333</u>	<u>33 333</u>
	<b>8 787 363</b>	<b>6 996 785</b>
<b>PASSIFS</b>		
Créditeurs (note 7)	810 425	184 102
Passif au titre des paiements de transfert (note 8)	1 333 445	982 405
Dette à long terme (note 9)	<u>2 950 792</u>	<u>3 088 783</u>
	<b>5 094 662</b>	<b>4 255 290</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>		
	<b>3 692 701</b>	<b>2 741 495</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Charges payées d'avance	135 400	99 180
Immobilisations corporelles (note 10)	7 303 962	6 456 434
Quotas de pêche (note 11)	<u>4 681 000</u>	<u>4 681 000</u>
	<b>12 120 362</b>	<b>11 236 614</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>		
	<b>15 813 063</b>	<b>13 978 109</b>

---

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

## Nation Micmac de Gespeg

### Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE LA NATION

La Nation Micmac de Gespeg existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil qui, considéré comme un gouvernement local, est composé d'un chef et d'au moins cinq conseillers dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté.

## 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés de la Nation, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

### Périmètre comptable

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Nation. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les produits et les charges consolidés ligne par ligne d'un organisme contrôlé faisant partie du périmètre comptable. Le périmètre comptable comprend l'organisme suivant dans la proportion indiquée:

Consolidation  
ligne par ligne

Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc.

100%

Les résultats de cet organisme sont présentés à même les résultats en annexe sous la mention «Soutien de bande - administration».

### Participation dans le satellite

La Nation a choisi de comptabiliser les participations dans le satellite selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition.

### Dépréciation des participations dans le satellite

A chaque date de fin d'exercice, la Nation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Nation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, le conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Constatation des produits**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

*Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que la Nation a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, l'apport est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

*Produits de la pêche*

Les produits de la pêche sont constatés au moment où le débarquement est effectué et accepté par l'usine acheteuse, à la condition que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

*Produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers*

Les produits d'entente de services, de frais d'administration, d'entrées au site et ventes de la boutique et de revenus divers, sont constatés uniquement après que le client a accepté les biens ou les services puisque l'acceptation du client est considérée comme une condition essentielle, à la condition que leur recouvrement soit raisonnablement assuré.

*Produits d'intérêts*

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

**Actifs et passifs financiers**

*Évaluation initiale*

La Nation comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

*Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Nation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

La Nation détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Actifs et passifs financiers (suite)**

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers de la Nation sont employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles et quotas de pêche*

Les immobilisations corporelles et les quotas de pêche sont comptabilisés au coût. Lorsque la Nation reçoit des contributions sous forme d'immobilisations corporelles ou de quotas de pêche, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de la contribution.

- Amortissement :

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes:

	Périodes
Aménagements de terrain	10 ans
Bâtiments	30 ans
Améliorations locatives	3 ans
Équipement de pêche	10 ans
Matériel roulant	15 ans
Équipement	15 ans
Bateaux	15 ans

Les quotas de pêche ne sont pas amortis en raison de leur durée de vie indéfinie.

Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les revenus à leur juste valeur à la date du don, sauf dans les cas où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle doit alors être comptabilisée pour une valeur symbolique. Les transferts d'immobilisations corporelles entre parties liées sont comptabilisés à la valeur comptable.

Certains actifs qui ont une valeur historique ou culturelle, notamment les œuvres d'art, les documents historiques et les artefacts historiques ou culturels, ne sont pas considérés comme des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

- Réduction de valeur:

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ou qu'un quota de pêche ne contribue plus à la capacité de la Nation de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle ou à un quota de pêche est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'actif est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles ou les quotas de pêche est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**3 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

Les variations d'éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Débiteurs	(108 467)	83 729
Sommes à recevoir de gouvernement et d'autres organismes publiques	(82 349)	(692 628)
Subvention à recevoir - Secrétariat aux affaires autochtones	55 783	53 501
Créditeurs	626 323	(656 611)
Passif au titre des paiements de transfert	351 040	237 719
Frais payés d'avance	(36 220)	(11 863)
	<b>806 110</b>	<b>(986 153)</b>

**4 - ENCAISSE**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
L'encaisse comprend ce qui suit:		
<b>FONDS NON AFFECTÉS</b>		
Fonds d'exploitation	<b>6 017 945</b>	<b>4 362 400</b>

**5 - DÉBITEURS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Recouvrement de dépenses à recevoir	65 777	40 686
Taxes à la consommation à recevoir	92 091	17 470
Recouvrement d'assurance à recevoir		20 104
Autres débiteurs	28 859	
	<b>186 727</b>	<b>78 260</b>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**6 - SOMMES À RECEVOIR DE GOUVERNEMENTS ET D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	220 345	204 757
Développement économique Canada	53 130	138 212
Pêches et océans Canada	253 232	151 019
Environnement et changement climatique Canada	31 171	45 093
Parcs Canada	111 987	125 000
Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire	23 530	664 081
	<b>693 395</b>	<b>664 081</b>
Gouvernement provincial		
Secrétariat aux affaires autochtones	402 624	315 339
Ministère de la santé et des services sociaux	10 125	65 500
Ministère de la forêt, de la faune et des parcs	84 748	38 750
	<b>497 497</b>	<b>419 589</b>
Autres organismes publics	<b>32 945</b>	<b>57 818</b>
	<b>1 223 837</b>	<b>1 141 488</b>

**7 - CRÉDITEURS**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	734 779	122 346
Salaires et vacances à payer	63 443	51 815
Charges sociales à payer	12 203	9 941
	<b>810 425</b>	<b>184 102</b>

**8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT**

	<b>Solde d'ouverture</b>	<b>Encaisse- ment</b>	<b>Revenus constatés</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement fédéral					
Projet oiseaux migrateurs (Environnement et changement climatique Canada projet # 153)		8 500		8 500	
Covid 19 phase 3 (Services aux autochtones Canada Q3V9-001 projet # 158)		100 000		100 000	

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)**

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2022 \$	2021 \$
<b>Gouvernement fédéral (suite)</b>					
Projet soutien Covid-19 (Services aux autochtones Canada Q3TN-001 projet # 160)		74 088		74 088	
Alcoolisation foetal (Services aux autochtones Canada Q22H-001 projet # 168)		5 964		5 964	
Service de santé - Diabète (Services aux autochtones Canada Q221-001 projet # 171)		29 738		29 738	
Bien-être mental (Services aux autochtones Canada Q21G-001 et Q21G-002 projet # 172)		44 941		44 941	
Projet maladies transmissibles (Services aux autochtones Canada Q23Y-001 projet # 175)		50 000		50 000	
Programme de développement économique des collectivités (Services aux autochtones Canada Q31W-001 projet # 181)		50 000		50 000	
Projet Initiative Langue Autochtone (Patrimoine Canadien projet # 191)	68 050	69 217	71 632	65 635	68 050
Centre éducatif et culturel (Services aux autochtones Canada Q26A-001 projet # 205)		85 650		85 650	
Projet culture MCC Québec (Ministère de la Culture et des Communications projet # 206)	28 298		28 298		28 298

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)**

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2022 \$	2021 \$
<b>Gouvernement fédéral (suite)</b>					
Développement Professionnel et Institutionnel - capacité gouvernance dirigeants (Services aux autochtones Canada Q32F-001 projet # 211)	32 987	511	32 987	511	32 987
Développement Professionnel et Institutionnel - capacité gouvernance appartenance (Services aux autochtones Canada Q32G-001 projet # 212)	62 087	48 683	62 087	48 683	62 087
Développement Professionnel et Institutionnel - capacité gouvernance planification et gestion du risque (Services aux autochtones Canada Q32N-001 projet # 213)	56 982		56 982		56 982
Développement Professionnel et Institutionnel - développement des capacités Q32L (Services aux autochtones Canada Q32L-001 projet # 215)		2 356		2 356	
Développement des capacités Q32H (Services aux autochtones Canada Q32H-001 projet # 216)		37 210		37 210	
Projet Évaluation bâtiment et terrain (Services aux autochtones Canada projet # 237)	1 725			1 725	1 725

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**8 - PASSIF AU TITRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT (suite)**

	Solde d'ouverture \$	Encaisse- ment \$	Revenus constatés \$	2022 \$	2021 \$
<b>Gouvernement provincial</b>					
Projet Horizon des aînés (Ministère de la santé et des services sociaux projet # 197)	25 000			25 000	25 000
Projet Action des aînés (Ministère de la santé et des services sociaux projet # 198)	40 500		40 500		40 500
<b>Autres organismes publics</b>					
Projet Lutte contre le cancer (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 155)	20 163	18 148	20 163	18 148	20 163
Projet Second Harvest (banque alimentaire) (Deuxième récolte projet # 157)		41 250		41 250	
Projet Langue et culture (Mi'gmaow Miawomi Business Corporation projet # 164)	20 000		20 000		20 000
Projet Redevances éoliennes (projet # 174)	626 613			626 613	626 613
Projet sportive du CSSSPNQL (Commission de la santé et des services sociaux des premières nations du Québec et du Labrador projet # 184)		4 991		4 991	
FRC Covid (Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec projet # 186)		12 442		12 442	
	<b>982 405</b>	<b>683 689</b>	<b>332 649</b>	<b>1 333 445</b>	<b>982 405</b>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**9 - DETTE À LONG TERME**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Emprunt, garanti par un terrain et bâtiment dont la valeur comptable nette est de 4 018 119 \$ au 31 mars 2022, taux préférentiel (2,70 %; 2,41 % en 2021), remboursable par versements mensuels de 11 314 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2023 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2035	1 520 271	1 617 479
Emprunt, garanti par une subvention du Secrétariat aux affaires autochtones, taux d'intérêt 3,93 %, remboursable par versements semestriels de 54 752 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2023 et comportant une période d'amortissement jusqu'en mai 2038. Les paiements de capital et d'intérêts sont directement payés par le Secrétariat aux affaires autochtones	1 325 521	1 381 304
Emprunt d'un capital de 105 000 \$, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 3 333 \$, échéant en mars 2025	105 000	90 000
	<u>2 950 792</u>	<u>3 088 783</u>

Les versements sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices s'élèvent à 2 885 196 \$ en 2023, 40 000 \$ en 2024 et 25 000 \$ en 2025.

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Charges d'intérêts de l'exercice sur les titres de créances en circulation	91 924	115 696

**10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			<b>2022</b>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	112 925		112 925
Aménagements de terrain	51 369	11 805	39 564
Bâtiments	6 226 500	1 785 367	4 441 133
Améliorations locatives	9 639	9 639	
Équipement de pêche	1 879 491	1 399 805	479 686
Matériel roulant	771 455	382 798	388 657
Équipement	696 536	329 746	366 790
Bateaux	4 946 559	3 471 353	1 475 206
	<u>14 694 474</u>	<u>7 390 512</u>	<u>7 303 962</u>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	22 925		22 925
Aménagements de terrain	51 369	6 668	44 701
Bâtiments	6 226 500	1 577 817	4 648 683
Améliorations locatives	9 638	9 638	
Equipement de pêche	1 733 571	1 365 032	368 539
Matériel roulant	693 822	331 367	362 455
Equipement	567 080	297 844	269 236
Bateaux	3 984 977	3 245 082	739 895
	<u>13 289 882</u>	<u>6 833 448</u>	<u>6 456 434</u>

**11 - QUOTAS DE PÊCHE**

Les droits de pêche (crabe, homard et crevette) ont été accordés par le ministère Pêches et Océans Canada sans considération monétaire.

**12 - EMPRUNT BANCAIRE**

Les créances sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire. L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 50 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 4 % (6,7 %, 6,45 % au 31 mars 2021) et est renégociable annuellement.

**13 - FONDS EN FIDUCIE**

La Nation possède un fonds en fiducie géré par le ministère des Services aux Autochtones Canada qui n'est pas présenté aux états financiers. Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux de sources de revenus comme il est indiqué dans le Trésor du gouvernement du Canada. Leur gestion est principalement régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens. Ce fonds a généré des intérêts de 370 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 (291 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021) et montre un solde de 23 793 \$ au 31 mars 2022 (23 423 \$ au 31 mars 2021).

**14 - RAPPROCHEMENT DES FONDS DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA**

	2022
	\$
Revenus des Services aux Autochtones Canada selon les états financiers	1 909 494
Passif au titre des paiements de transfert (note 8)	377 085
Subventions à recevoir présentées contre les passifs au titre des paiements de transfert	60 432
Ajustement des subventions à recevoir des années antérieures	5 317
	<u>2 352 328</u>
Revenus selon la confirmation de financement	<u>2 352 328</u>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**15 - ENGAGEMENT**

La Nation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en septembre 2028, à verser une somme de 34 863 \$ pour un photocopieur. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 6 436 \$ en 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027.

**16 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Nation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, d'investissement en immobilisations corporelles et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Nation.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que la Nation utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Nation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

*Risque de crédit*

La Nation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Nation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les recouvrements de dépenses et les autres débiteurs et les paiements de transfert à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Nation.

Le solde des recouvrements à recevoir, des autres débiteurs et des paiements de transfert à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Nation aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de la Nation exposé au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel la Nation est exposée. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de la Nation au risque de crédit :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Encaisse	6 017 945	4 362 400
Recouvrement de dépenses à recevoir	36 918	40 685
Recouvrement d'assurances à recevoir		20 104
Autres débiteurs	28 859	
Paiements de transfert à recevoir	2 549 358	2 522 792
	<b>8 633 080</b>	<b>6 945 981</b>

La direction de la Nation estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**16 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Aucun actif financier de la Nation n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 mars 2022 et 2021 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

*Risque de marché*

Les instruments financiers de la Nation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt :

- Risque de taux d'intérêt :

La Nation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Une dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc la Nation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et une dette à long terme portent intérêt à taux variable et exposent donc la Nation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 mars 2021) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent lié aux activités de l'exercice de la Nation.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Nation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Nation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Nation dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Nation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 mars 2022, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de la Nation se détaillent comme suit :

	<b>Moins de 6 mois</b>	<b>6 mois à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
	\$	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs	734 779			
Salaires, vacances et charges sociales à payer	75 646			
Dette à long terme	142 639	142 639	1 291 391	1 374 123
	<b>953 064</b>	<b>142 639</b>	<b>1 291 391</b>	<b>1 374 123</b>

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**17 - DONNÉES BUDGÉTAIRES**

Les états financiers ne présentent pas une comparaison des résultats de l'exercice et de la variation des actifs financiers nets (dette nette) avec les montants budgétés en raison du fait que l'administration n'a pas adopté un tel budget.

**18 - ÉVENTUALITÉS**

La Nation fait l'objet de deux poursuites pour un montant total d'environ 132 500 \$ relativement à la résiliation de mandats concernant les dossiers «revendications des pêcheurs» et «création de réserve». La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

**19 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le secteur «Éducation» et le secteur «Emploi» ont été regroupés et le secteur «Tourisme et culture» ont été séparés. Certains projets ont été reclassé dans un autre secteur. Voici les projets affectés et le secteur auxquels ils étaient précédemment classés.

Projet 126	Tourisme et culture
Projet 154	Tourisme et culture
Projet 159	Santé
Projet 160	Santé
Projet 163	Administration de la bande
Projet 165	Tourisme et culture
Projet 174	Administration de la bande
Projet 183	Éducation
Projet 189	Administration de la bande
Projet 195	Tourisme et culture
Projet 204	Tourisme et culture

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**20 - INFORMATION SECTORIELLE**

	<u>Administration de la bande (incluant le service de la dette)</u>		<u>Éducation et emploi</u>	
	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$	<u>2022</u> \$	<u>2021</u> \$
<b>Produits</b>				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	333 424	207 735	1 190 610	1 000 834
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			295 789	180 927
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			81 447	
Revenus d'activités commerciales				
Autres produits	920 116	693 234	109 909	165 329
	<u>1 253 540</u>	<u>900 969</u>	<u>1 677 755</u>	<u>1 347 090</u>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	285 832	253 175	140 258	120 596
Amortissement des immobilisations corporelles	173 812	173 344	5 430	
Autres charges	1 853 692	1 532 755	1 456 049	1 236 722
	<u>2 313 336</u>	<u>1 959 274</u>	<u>1 601 737</u>	<u>1 357 318</u>
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(1 059 796)</b>	<b>(1 058 305)</b>	<b>76 018</b>	<b>(10 228)</b>

---

**Nation Micmac de Gespeg**

**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**20 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Développement économique		Santé	
	2022 \$	2021 \$	2022 \$	2021 \$
<b>Produits</b>				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	78 144	269 856	23 140	151 071
Développement économique Canada	107 300			
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	(10 000)		44 250	
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	42 729	4 240		
Autres produits	41 922	239 418	84 186	32 180
	260 095	557 764	107 326	183 251
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	170 626	275 658	51 285	40 697
Amortissement des immobilisations corporelles	621	621	2 314	
Autres charges	94 328	383 737	22 537	94 890
	265 575	660 016	76 136	135 587
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(5 480)</b>	<b>(102 252)</b>	<b>31 190</b>	<b>47 664</b>

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**20 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Tourisme		Culture	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	110 744	86 801	(5 019)	55 000
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones				
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	179 548	126 568		
Autres produits	148 392	147 958	89 203	34 343
	438 684	361 327	84 184	89 343
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	281 898	171 899	20 657	44 108
Amortissement des immobilisations corporelles	30 173	30 173		
Autres charges	349 592	190 032	18 846	82 871
	661 664	392 105	39 503	126 979
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(222 980)</b>	<b>(30 778)</b>	<b>44 681</b>	<b>(37 636)</b>

---

## Nation Micmac de Gespeg

### Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

#### 20 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Foresterie		Pêche	
	2022		2021	
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	8 499		79 352	230 420
Développement économique Canada				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada		115 974		
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones		60 192		15 187
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones	32 917	210 712	94 237	
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec				
Revenus d'activités commerciales	101 389	47 229	5 620 142	3 781 844
Autres produits	272 829	287 148	1 114 644	272 025
	415 634	721 255	6 923 562	4 284 289
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	234 824	185 688	1 765 945	1 311 622
Amortissement des immobilisations corporelles	62 663	57 855	323 221	238 757
Autres charges	153 733	213 189	1 775 246	1 369 324
	451 220	456 732	3 864 412	2 919 704
Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice	(35 586)	264 523	3 059 150	1 364 585

---

**Nation Micmac de Gespeg**

**Notes complémentaires**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

---

**20 - INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

	Services communautaires		Total	
	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Transferts du gouvernement fédéral destinés au fonctionnement				
Services aux Autochtones Canada	90 600		1 909 494	2 001 717
Développement économique Canada			107 300	
Transferts du gouvernement fédéral destinés au capital				
Développement économique Canada				115 974
Transferts du gouvernement provincial destinés au fonctionnement				
Secrétariat aux affaires autochtones	125 635		5 187	230 077
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			295 789	180 927
Transferts du gouvernement provincial destinés au capital				
Secrétariat aux affaires autochtones			127 154	210 712
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec			81 447	
Revenus d'activités commerciales			5 943 808	3 959 881
Autres produits	159 876	75 514	2 941 077	1 947 149
	250 476	201 149	11 411 256	8 646 437
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	117 426	29 359	3 068 752	2 432 802
Amortissement des immobilisations corporelles	9 327	9 327	607 561	510 077
Autres charges	175 966	43 006	5 899 989	5 146 527
	302 719	81 693	9 576 302	8 089 406
<b>Excédent (déficit) lié aux activités de l'exercice</b>	<b>(52 243)</b>	<b>119 456</b>	<b>1 834 954</b>	<b>557 031</b>

---

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Annexe - résultats par projets consolidés**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Excédent (déficit) accumulé au début	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) 2022	Excédent (déficit) accumulé à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Effectif de bande - administration de l'inscription des Indiens	(46 187)	11 845	11 845		(46 187)
Soutien de bande-administration	(6 730 241)	1 094 568	2 127 343	(1 032 775)	(7 763 016)
Projet adjoint exécutif		31 858	31 858		
Formation aux élus et administrateurs	27 021		27 021	(27 021)	
Développement Professionnel et Institutionnel		115 270	115 270		
Éducation postsecondaire		1 014 930	1 014 930		
Fonds d'urgence éducation post secondaire		175 680	175 680		
Fonds d'éducation		19 762	19 762		
FRC		178 860	178 860		
FRC jeunesse		27 434	27 434		
FRC Covid		93 964	17 946	76 018	76 018
FAE	(393)	76 978	76 978		(393)
Administration éducation	31 324	64 020	64 020		31 324
Projet CEPN - AELC		26 127	26 127		
Comité de la salle / bar le 34	(34 966)	42 729	7 588	35 141	175
Covid 19 PSTDE		78 144	78 144		
Programme développement économique Québec	(591)	119 222	119 222		(591)
Agente de développement économique	(19 609)	(10 000)	621	(10 621)	(30 230)
Programme du développement économique des collectivités	(41 661)				(41 661)
Projet SOCCA	(90 000)	30 000	60 000	(30 000)	(120 000)
Covid-19 phase 3	(233)				(233)
Équipement de protection	(246)				(246)
Principe de Jordan - traitement	4 938	14 111	15 316	(1 205)	3 733
Alcoolisation fœtal	10 847				10 847
Diabète	46 737	594	594		46 737
Bien-être mental	10 606	104	104		10 606
Principe Jordan - coordination	(100)	8 331	8 331		(100)
Projet sport		50 000	17 605	32 395	32 395
Coordonnateur en santé		34 186	34 186		
Camping traditionnel Parc Forillon	71 987	140 000	184 785	(44 785)	27 202
Fonds d'appui au site d'interprétation		52 770	52 770		
Développement du site d'interprétation	10 379	64 416	64 416		10 379
Site d'interprétation	(2 437 150)	181 498	359 693	(178 195)	(2 615 345)
Projet MMBC culturel		60 000	10 000	50 000	50 000
Projet éoliens	45 591				45 591
Projet initiative langue autochtone		2 415	2 415		
Centre éducatif et culturel	(7)	(5 019)	300	(5 319)	(5 326)
Projet radio web Gespeg	(335)	26 788	26 788		(335)
Projet érablière	365 525	12 190	72 889	(60 699)	304 826

**Nation Micmac de Gespeg**  
**Annexe - résultats par projets consolidés**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	Excédent (déficit) accumulé au début	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit) 2022	Excédent (déficit) accumulé à la fin
	\$	\$	\$	\$	\$
Valorisation érablière		23 530	17 922	5 608	5 608
Foresterie PPA	(89 675)	100 000	100 000		(89 675)
FAECA Foresterie		8 499	8 499		
Activités forestières	11 296	189 115	164 164	24 951	36 247
Processeur industriel bois de chauffage	70 801		5 446	(5 446)	65 355
Programme créations d'emploi	15 907	82 300	82 300		15 907
Pêche crevette – Calypso Gespeg I	1 762 352	662 623	585 446	77 177	1 839 529
Pêche - Concombre de mer	656 586	61 034	101 899	(40 865)	615 721
Pêche - crabe des neiges – Calypso Gespeg I			29 363	(29 363)	(29 363)
Projet Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique	562 154	782 964	120 202	662 762	1 224 916
Pêche - homard 3	152 076	387 063	208 776	178 287	330 363
Modernisation du crevettier	66 602	218 848	19 801	199 047	265 649
Fonds d'appui aux pêches		79 352	79 352		
Projet SRAPA	158 692	101 583	108 329	(6 746)	151 946
Pêche - Petit crabe	41 143	7 851	747	7 104	48 247
Pêche crabe des neiges – Francis Gespeg 55	8 920 622	2 575 362	1 357 451	1 217 911	10 138 533
Pêche - Homard 1	263 339	424 114	202 551	221 563	484 902
Pêche crabe côtier et poisson de fond	199 801	44 499	8 062	36 437	236 238
Pêche - Homard 2	244 614	404 677	175 705	228 972	473 586
Pêche - Anticosti	596 741	1 173 592	866 728	306 864	903 605
Projet réserve		90 600	135 188	(44 588)	(44 588)
Dépenses pour chasseurs	(151)	2 500	1 836	664	513
Équipements de cuisine	95 504		11 940	(11 940)	83 564
Projet actions des aînés		45 000	45 000		
S.O.S. Bats	(1 339)	28 500	28 067	433	(906)
Projet chasse et pêche	5 260	63 876	59 749	4 127	9 387
Banque alimentaire	(7)	20 000	20 939	(939)	(946)
Ensemble des projets fermés	619 277				619 277
	5 574 832	11 411 256	9 576 302	1 834 954	7 409 786
Ajustement (1)	8 403 277				8 403 277
Excédent accumulé lié aux activités ajusté	13 978 109	11 411 256	9 576 302	1 834 954	15 813 063

(1) L'ajustement provient d'un changement de la présentation de l'information des gouvernements conformément aux normes du CCSP et d'un redressement dans les années antérieures.